



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau

**RAPPORT DE CONSULTATION
8 MARS 2017**

Canada

I. Description du projet

A. Contexte

Depuis 2014, la Commission de la capitale nationale (CCN) a tenu trois rondes de consultation auprès des groupes d'usagers dans le but d'élaborer des principes de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau. Ce processus a permis :

- de sensibiliser les usagers au problème des sentiers non officiels;
- d'échanger sur les intérêts et les pratiques des usagers;
- d'évaluer la volonté de la collectivité de participer à la gestion du réseau de sentiers renouvelé.

La consultation du 8 mars 2017 était la quatrième ronde de consultation publique sur la gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau.

Le réseau officiel comprend 200 kilomètres de sentiers pour la randonnée, le vélo de montagne, la raquette et le ski de fond. Au fil des ans, un vaste réseau de sentiers non officiels s'est développé parallèlement au réseau de sentiers officiels, ce qui a une incidence écologique importante sur les habitats fragiles du parc.

Les facteurs suivants contribuent à la croissance du réseau de sentiers non officiels :

- Il y a de nombreux points d'entrée au parc de la Gatineau. Plusieurs de ces points sont non officiels et se trouvent dans les quartiers avoisinants.
- Une partie des usagers (usagers fréquents et amateurs de plein air et de sports) créent des sentiers non officiels et les empruntent pour vivre une expérience différente sur des trajets et dans des pistes que le réseau de sentiers officiels n'offre pas.
- Le public éprouve un grand sentiment d'appartenance envers le parc et apprécie les avantages qu'il procure.
- Les gens qui créent des sentiers non officiels et les usagers qui les empruntent ne sont probablement pas conscients de leur incidence écologique.

Voici certaines conséquences de la création de sentiers non officiels :

- Le réseau de sentiers non officiels est maintenant aussi vaste, voire plus vaste, que le réseau de sentiers officiels.
- Les dommages causés à l'environnement dans les habitats fragiles (p. ex., à l'escarpement d'Eardley) menacent les espèces en péril et réduisent le nombre d'habitats de qualité du parc.
- Le réseau complexe de sentiers non officiels n'est pas indiqué sur les cartes officielles. Ces sentiers ne respectent pas les normes d'entretien ou de signalisation de l'industrie, ce qui pose un risque pour la santé et la sécurité des usagers.

B. Objectif

L'objectif du projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau est d'offrir un réseau de sentiers qui propose une expérience diversifiée, répond aux besoins des usagers et permet la pratique de nouvelles activités. Cela doit se faire dans le respect des obligations légales de la CCN vis-à-vis des espèces en péril et de celles liées au mandat de conservation du parc. Il est donc nécessaire :

- de sensibiliser les usagers au problème des sentiers non officiels et aux effets néfastes de leur utilisation sur l'environnement (fragmentation des habitats, espèces légalement désignées et habitats fragiles);
- de travailler avec les groupes d'usagers pour trouver et mettre en œuvre des solutions pour réduire l'incidence des sentiers non officiels;
- de sensibiliser les usagers au rôle d'intendant afin qu'ils fassent la promotion de l'utilisation responsable des sentiers;
- de modifier le réseau de sentiers pour offrir l'expérience que les usagers recherchent, tout en atténuant les effets sur l'environnement.

II. Processus de consultation

A. Aperçu

a. Objectif

Présenter le projet de réseau de sentiers renouvelé qui tient compte de l'expérience que recherchent les usagers et des exigences environnementales que la CCN doit respecter.

- b. Date**
Mercredi 8 mars 2017
- c. Endroit**
Centre Meredith, Chelsea (Québec)
- d. Heure**
De 19 h à 21 h
- e. Formule**
Présentation suivie d'une période de questions et d'une discussion en petits groupes.

B. Processus et outils de consultation

a. Présentation

La présentation a permis de rappeler aux participants le déroulement du processus de consultation et de mettre le projet en contexte. On a réitéré les objectifs du projet et fait le point sur la situation quant à la conservation du parc de la Gatineau et aux menaces à sa santé écologique. Enfin, on a présenté le projet de réseau de sentiers renouvelé ainsi que l'analyse ayant mené à sa proposition.

b. Période de questions

Après la présentation, les participants et les gestionnaires du projet de la CCN ont pris part à une période de questions d'environ 30 minutes.

c. Discussions

Après la période de questions, les gestionnaires du projet ont rencontré les participants pour répondre plus précisément à certaines interrogations. Des cartes du parc de la Gatineau ont été utilisées pour présenter le projet du réseau de sentiers renouvelé. On a formé quatre sous-groupes auxquels se sont intégrés des représentants de la CCN.

d. Sondage

Après la consultation, on a envoyé aux participants un sondage sur le projet de gestion responsable des sentiers et l'aménagement du réseau de sentiers proposé.

C. Invitation et promotion

Une invitation par courriel a été envoyée aux groupes et aux intervenants suivants :

- Groupes d'usagers (skieurs, randonneurs, marcheurs, adeptes de l'escalade, du vélo, du vélo de montagne, de la randonnée équestre) et groupes écologiques.
- Associations de résidents.
- Groupes d'intérêts.

D. Participants

a. Collectivité

Au total, 57 personnes ont participé à la consultation.

b. Élus

Caryl Green, mairesse de Chelsea.

III. Faits saillants de la soirée de consultation du 8 mars 2017

- À l'issue de la présentation des gestionnaires du projet et de la période de questions, les participants semblaient bien comprendre l'approche proposée par la CCN. La grande majorité des gens approuvaient le plan que la CCN propose pour modifier le réseau des sentiers.
- La majorité des points soulevés pendant la période de questions avaient pour but de préciser les modifications qui seraient apportées.
- Quelques personnes ont dit qu'ils étaient confus quant au tracé du nouveau réseau, car ils n'avaient pas eu l'occasion de voir les cartes avant la consultation. Pendant la présentation, on pouvait difficilement voir les détails des cartes projetées à l'écran.
- Les participants ont bien compris que l'aménagement de ce réseau de sentiers renouvelé allait durer environ cinq ans, que les usagers devaient participer à la mise en œuvre du projet et que beaucoup de travail de sensibilisation devait être fait auprès des usagers.

- Certains participants ont soulevé un doute quant à la capacité de la CCN de pouvoir atteindre les objectifs de surveillance dans le parc pour que les usagers respectent la nouvelle réglementation.

IV. Analyse des résultats du sondage et commentaires du public

Un sondage a été envoyé aux participants de la consultation le 9 mars 2017. Ils pouvaient y répondre jusqu'au 23 mars 2017.

- Le sondage a été vu 121 fois.
- Le sondage a été rempli 42 fois.

A. Analyse des résultats

- a. **Question 1 : À quelle fréquence pratiquez-vous les activités suivantes dans le parc de la Gatineau? Certaines de ces activités peuvent être pratiquées toute l'année, alors que d'autres ne peuvent l'être que durant une ou des saisons précises. Lorsque vous répondez, veuillez tenir compte du nombre de fois où vous pratiquez l'activité durant la ou les saisons où elle est offerte.**

Les activités les plus populaires pratiquées dans le parc de la Gatineau sont (d'une à trois fois par mois à une fois par semaine), la marche et la randonnée, le ski de fond, le vélo de route, le vélo de montagne, la raquette et la baignade.

- b. **Question 2 : Quand vous pratiquez vos activités, dans quelle mesure empruntez-vous les sentiers non officiels du parc de la Gatineau? Les sentiers non officiels sont les sentiers du parc qui n'ont pas été aménagés officiellement, qui n'ont pas de signalisation et qui ne sont pas entretenus par la CCN.**

Une importante majorité de répondants (plus de 60 %) confirment emprunter les sentiers non officiels la plupart du temps pour pratiquer leurs activités par rapport à 27 % qui les empruntent pratiquement toujours.

- c. **Question 3 : Par quel(s) moyen(s) vous rendez-vous au parc de la Gatineau pour pratiquer les activités mentionnées ci-dessus? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.**

Plus de 40 % des usagers du parc de la Gatineau s'y rendent en voiture. Les autres moyens de transport les plus utilisés sont le vélo et la marche.

d. Question 4 : À quel point connaissez-vous le plan que la CCN propose pour la gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau?

Quatre-vingt-dix pour cent des répondants disent connaître très bien ou assez bien le plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du réseau renouvelé qui est proposé.

e. Question 5 : Quel est votre taux de satisfaction par rapport au plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau tel que le propose la CCN?

Plus de 70 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits du plan proposé.

f. Question 6 : Avez-vous participé à l'une ou l'autre des consultations publiques?

Plus de 90 % des répondants avaient déjà participé à une rencontre ou à une consultation antérieure sur le renouvellement du réseau de sentiers.

g. Question 7 : Quel est votre taux de satisfaction par rapport aux consultations que la CCN a tenues avant d'élaborer ce plan?

Plus de 70 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits du processus de consultation lancé par la CCN pour en arriver à proposer ce plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc.

h. Question 8 : Quelle cote donneriez-vous au plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau concernant la réalisation du mandat de conservation du parc de protéger les écosystèmes naturels et les espèces en péril?

Plus de 70 % des répondants sont d'avis que le projet de réseau de sentiers renouvelé respecte le mandat de protection et de conservation des écosystèmes et des espèces en péril.

- i. **Question 9 : Quelle cote donneriez-vous au plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau concernant la qualité de l'offre d'expériences récréatives en plein air respectueuses de l'environnement naturel?**

Plus de 80 % des répondants croient que le plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc respecte l'environnement naturel tout en proposant des expériences récréatives de qualité.

- j. **Question 10 : Êtes-vous membre d'un ou de plusieurs des organismes suivants? Veuillez choisir tous ceux dont vous êtes membre.**

Les groupes d'usagers des sentiers du parc de la Gatineau étaient très variés : groupe de sport divers, associations de résidents, groupes écologiques et autres.

- k. **Question 11 : Avez-vous d'autres commentaires concernant la gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau?**

Les réponses à cette question sont analysées dans la prochaine section du rapport intitulée « Commentaires des répondants ».

- l. **Question 12 : La CCN ne peut à elle seule mettre en œuvre le plan de gestion responsable des sentiers. Souhaiteriez-vous travailler avec la CCN pour mettre ce plan en œuvre?**

Soixante pour cent des répondants disent vouloir aider la CCN dans la mise en œuvre de son plan de gestion responsable du nouveau réseau des sentiers et 30 % disent que cela pourrait les intéresser.

- m. **Question 13 : Dans quel(s) domaine(s) souhaiteriez-vous donner un coup de main? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.**

Le tiers des répondants disent vouloir appuyer la CCN dans ses efforts de mise en œuvre du plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc en travaillant sur le terrain.

B. Commentaires des répondants

- Plusieurs répondants apprécient les efforts que fait la CCN pour améliorer le réseau de sentiers de manière concertée avec les usagers et les groupes d'intérêts. Néanmoins, certains qualifient le projet d'ambitieux et croient qu'il sera difficile d'obtenir la participation des usagers.
- Il faut mettre l'accent sur la sensibilisation et mieux informer les usagers au sujet du réseau de sentiers renouvelé et de la protection des espaces naturels (faune et flore).
- Certains proposent que tous les « nouveaux » sentiers n'apparaissent pas sur les cartes officielles du parc.
- Restreindre l'accès au parc en inquiète certains, car, selon eux, cela risque de tenir encore plus de gens loin de la nature.
- Certains mettent en doute le processus et la capacité de la CCN à fermer ou à réellement éliminer tous les sentiers non officiels, particulièrement à des endroits précis, comme aux abords du parc. Devrait-on préciser où, par exemple au Relais plein air ou ailleurs?
- Il faut s'assurer de proposer un réseau de sentiers intéressant pour tous les types d'usagers.
- Il importe de bien définir quel type d'activités l'on veut favoriser dans le parc par rapport à celles qui peuvent être dommageables.
- Certains commentaires suggèrent que le réseau de sentiers renouvelé favorise la nature et les animaux au détriment des usagers.
- On propose de mettre sur pied des programmes pour favoriser l'utilisation responsable des sentiers, par exemple le programme Adopte un sentier.
- L'ajout d'infrastructures sur les sentiers, comme des ponts en bois, permettrait de sauvegarder davantage les terrains limitrophes qui peuvent être endommagés quand le sentier officiel est boueux ou non praticable (milieux humides, mesures d'atténuation).

- L'aménagement du réseau renouvelé devrait tenir compte de l'importance historique et culturelle des sentiers. On suggère que la CCN installe des panneaux d'interprétation pour raconter aux usagers l'histoire de ces sentiers et des pionniers de la région.
- Certains usagers des sentiers non officiels disent qu'ils pourraient être tentés de créer des sentiers ailleurs pour s'assurer une randonnée tranquille.
- Il faut développer une meilleure collaboration avec les municipalités voisines du parc pour que l'aménagement du réseau de sentiers renouvelé soit un succès.
- On pourrait évaluer la possibilité d'aménager un ou des sentiers le long des routes du parc.
- Des participants critiquent le fait que la consultation ne s'est pas toujours faite dans le respect des deux langues officielles. Les réponses des gestionnaires du projet n'ont pas toujours été traduites.

V. Intégration des résultats

On tiendra compte des commentaires recueillis, lesquels permettront d'ajuster le plan définitif lorsque cela sera possible. Cette dernière consultation publique avait pour but de confirmer que la CCN avait bien compris les commentaires émis lors des consultations ayant mené au choix des sentiers composant le nouveau réseau du parc de la Gatineau et de connaître l'opinion des usagers sur le réseau proposé. Il était primordial pour la CCN de travailler en étroite collaboration avec les intervenants afin d'améliorer l'expérience des usagers et d'assurer une saine gestion du réseau de sentiers renouvelé du parc de la Gatineau.

VI. Prochaines étapes

Une consultation publique est prévue le 27 avril 2017 afin de présenter le projet de plan de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau et de recevoir les commentaires du public.

Annexe 1 – Sondage

Sondage sur les sentiers récréatifs du parc de la Gatineau

Merci d'avoir participé à la consultation sur la gestion responsable des sentiers. Nous souhaitons obtenir vos commentaires au sujet des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau. Les résultats du sondage nous aideront à mieux comprendre les habitudes de loisirs des visiteurs du parc de la Gatineau et à gérer les sentiers de façon à maintenir un bon équilibre entre la protection des écosystèmes et les usages récréatifs. Répondre au sondage vous prendra environ cinq minutes. Vous avez jusqu'au 23 mars 2017 pour le faire.

Q1. À quelle fréquence pratiquez-vous les activités suivantes dans le parc de la Gatineau? Certaines de ces activités peuvent être pratiquées toute l'année, alors que d'autres ne peuvent l'être que durant une ou des saisons précises. Lorsque vous répondez, veuillez tenir compte du nombre de fois où vous pratiquez l'activité durant la ou les saisons où elle est offerte.

Activité	Jamais	Une fois par année	Une fois par mois ou quelques fois par année	Deux ou trois fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Chaque jour
a) Randonnée/marche							
b) Promener son chien							
c) Ornithologie							
d) Navigation de plaisance							
e) Vélo							
f) Camping							
g) Vélo de montagne							
h) Pêche							
i) Géocachette							
j) Équitation							
k) Patin à roues alignées							

l) Escalade							
m) Baignade							
n) Raquette							
o) Ski de fond							
p) Vélo d'hiver							
q) Autre (veuillez préciser)							

Q2. Quand vous pratiquez vos activités, dans quelle mesure empruntez-vous les sentiers non officiels du parc de la Gatineau? Les sentiers non officiels sont les sentiers du parc qui n'ont pas été aménagés officiellement, qui n'ont pas de signalisation et qui ne sont pas entretenus par la CCN.

- Toujours
- La plupart du temps
- Quelques fois
- Jamais
- Je ne sais pas / pas certain

Q3. Par quel(s) moyen(s) vous rendez-vous au parc de la Gatineau pour pratiquer les activités mentionnées ci-dessus? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.

- En auto
- À pied
- À ski
- À vélo
- Autre : _____

Q4. À quel point connaissez-vous le plan que la CCN propose pour la gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau?

- Très bien... Continuer
- Assez bien.....Continuer
- Pas très bien.....Continuer
- Pas du tout..... Aller à la Q9
- Je ne sais pas / pas certain.....Aller à la Q9

Q5. Quel est votre taux de satisfaction par rapport au plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau tel que le propose la CCN?

- Très satisfait

Satisfait
Ni satisfait ni insatisfait
Insatisfait
Très insatisfait
Je ne sais pas / pas certain

Q6a. Avez-vous participé à l'une ou l'autre des consultations

Oui
Non

Q6b. Quel est votre taux de satisfaction par rapport aux consultations que la CCN a tenues avant d'élaborer ce plan?

Très satisfait
Satisfait
Ni satisfait ni insatisfait
Insatisfait
Très insatisfait
Je ne sais pas / pas certain

Q7. Quelle cote donneriez-vous au plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau concernant la réalisation du mandat de conservation du parc de protéger les écosystèmes naturels et les espèces en péril?

Excellent
Bon
Passage
Médiocre
Très médiocre
Je ne sais pas / pas certain

Q8. Quelle cote donneriez-vous au plan de gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau concernant la qualité de l'offre d'expériences récréatives en plein air respectueuses de l'environnement naturel?

Excellent
Bon
Passage
Médiocre
Très médiocre

Je ne sais pas / pas certain

Q9. Êtes-vous membre d'un ou de plusieurs des organismes suivants? Veuillez choisir tous ceux dont vous êtes membre.

Équipe sportive

Club de loisirs

Comité de quartier

Groupe de protection de l'environnement

Autre : _____

Je ne suis membre d'aucun organisme.

Veillez donner le nom du ou des organismes en question (facultatif) : _____

Q10. Avez-vous d'autres commentaires concernant la gestion responsable des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau?

Q11a. La CCN ne peut à elle seule mettre en œuvre le plan de gestion responsable des sentiers. Souhaiteriez-vous travailler avec la CCN pour mettre ce plan en œuvre?

Oui Continuer

Peut-être... Continuer

Non..... Conclure le sondage

Je ne sais pas / pas certain.....Conclure le sondage

Q11b. Dans quel(s) domaine(s) souhaiteriez-vous donner un coup de main? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.

Communications

Sensibilisation

Travail sur le terrain

Patrouille

Autre : _____

Je ne sais pas / pas certain

Merci beaucoup d'avoir participé à ce sondage.